

## Brèves

## Voter là où j'habite, c'est plus logique !

Vous avez emménagé récemment à Issy ? N'oubliez pas de vous inscrire avant le 31 décembre sur les listes électorales pour pouvoir voter aux prochaines élections Présidentielle et Législatives du printemps 2017. Vous pouvez vous inscrire en ligne sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

3,5 millions de français en droit de voter n'étaient pas inscrits sur les listes électorales lors de la dernière présidentielle.

Plus de 7 millions de citoyens ont une adresse électorale qui ne coïncide pas ou plus avec celle de leur résidence principale.

Tout électeur qui change de commune ou d'adresse dans la même commune, doit s'inscrire sur la liste électorale de sa commune de destination. Cette démarche doit intervenir avant le 31 décembre 2016 s'il veut pouvoir voter aux élections présidentielles et législatives de 2017.

Plus d'informations sur l'inscription sur les listes électorales sur [issy.com](http://issy.com)



## Reprise des concessions funéraires

Conformément à la législation en vigueur, les Isséens sont informés que la date et les conditions de reprise des concessions funéraires du cimetière communal dont le terme est expiré, sont fixées par décision du Maire.

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, à l'exclusion des concessions attribuées pour la sépulture des Prisonniers de Guerre et des Victimes Civiles de Guerre, il sera procédé à la reprise :

- des concessions décennales acquises au plus tard le 31 décembre 2004,
- des concessions trentennaires acquises au plus tard le 31 décembre 1984,
- des concessions cinquantennaires acquises au plus tard le 31 décembre 1964.

Les familles occupant les terrains en reprise devront, avant le 1<sup>er</sup> janvier 2017, faire enlever les monuments, les signes funéraires et objets quelconques existants sur lesdits terrains,

Faute par les familles de se conformer à ces dispositions, il sera procédé d'office à l'enlèvement de ces objets. À l'expiration dudit délai, tous les signes funéraires, de quelque nature qu'ils soient provenant des terrains repris qui se trouveront encore dans le cimetière seront considérés comme abandonnés.

La Ville ne sera en aucun cas responsable envers les familles des objets qui, par effet de l'enlèvement ou par vétusté, se trouveront dégradés ou détruits.

Renseignements auprès du service de l'état civil  
Centre administratif municipal - 47, rue du Général Leclerc  
Tél. : 01 41 23 85 17 (bureau des décès)

## Séance publique du Conseil Municipal

La prochaine séance publique du Conseil Municipal aura lieu le 15 décembre.

Judi 15 décembre à 18h30  
Salle multimédia de l'Hôtel de Ville



## Tribunes libres

## MAJORITÉ MUNICIPALE

## Primaire ouverte de la droite et du centre : mode d'emploi

Pour la première fois en France, les électeurs qui se reconnaissent dans les valeurs de la droite et du centre vont être amenés à désigner leur candidat pour la prochaine élection présidentielle, dans le cadre de primaires ouvertes organisées les 20 et 27 novembre 2016 (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> tour).

Par décision du 21 septembre dernier, la Haute Autorité de la Primaire (strictement indépendante), chargée de superviser l'organisation de ces élections, a arrêté la liste des candidats, dont l'ordre a été établi par voie de tirage au sort : Nicolas Sarkozy, François Fillon, Nathalie Kosciusko-Morizet, Alain Juppé, Jean-François Copé, Bruno Le Maire et Jean-Frédéric Poisson.

Pour connaître le projet de chacun d'entre eux, vous pouvez notamment consulter leur site internet respectif :

- Nicolas Sarkozy : <https://www.sarkozy.fr/>
- François Fillon : <https://www.fillon2017.fr/>
- Nathalie Kosciusko-Morizet : <https://www.nk-m2017.fr/>
- Alain Juppé : <http://www.alainjuppe2017.fr/>
- Jean-François Copé : <http://www.jfcope.fr/>
- Bruno Le Maire : <http://www.brunolemaire.fr/>
- Jean-Frédéric Poisson : <http://jfpoisson2016.fr/>

## Qui peut voter ?

Le vote est ouvert à tous, il n'est pas réservé aux adhérents des partis. Pour voter, il suffit :

- D'être inscrit sur la liste électorale au 31 décembre 2015
- De verser 2 euros par tour de scrutin de participation aux frais d'organisation
- De s'engager sur l'honneur en signant la phrase suivante « Je partage les valeurs républicaines de la droite et du centre et je m'engage pour l'alternance afin de réussir le redressement de la France »

Il est à noter que, pour des raisons d'organisation, le vote par procuration ne sera pas autorisé. Il sera par ailleurs demandé de présenter une pièce d'identité.

## OPPOSITION MUNICIPALE

## Le Maire et son trésor ; fable isséenne contemporaine

Voici que fleurit un bilan financier dramatisant la situation de notre ville. Depuis des années, le maire vous dit que tout va bien, qu'il a la meilleure gestion, la plus dynamique... Et là, patatratras, nous serions « volés » et donc obligés de fusionner avec Boulogne pour réaliser des économies de fonctionnement.

Passons le fait que notre dette, fusionnée, passerait de 800 000 € à plus de 300 millions € budget principal et annexes de Boulogne intégrés à celui de la commune nouvelle. De 12 à 1 800 €/habitant. Gestion parfaite, mais vous payez en prime la dette des voisins.

Quant à cet argument que le gouvernement socialiste vole la ville d'Issy, rappelons ces quelques évidences. L'État verse aux communes des dotations qui ne poussent pas dans les arbres, mais sont bien le fruit d'impôts et taxes prélevés par l'État sur les ménages et les entreprises... ou de dettes alourdies par les différents gouvernements. Bien curieuse conception de la Nation que celle qui consiste à baisser les impôts locaux au plus bas et quémander les dotations les plus hautes de l'État tout en accusant l'État d'augmenter les prélèvements obligatoires.

Dans le cadre de l'attribution des dotations, l'État réalise de la péréquation entre collectivités de même taille et entre types de collectivités. Certaines, dont la nôtre, très riches, se voient donc contribuer à l'effort national pour aider les plus pauvres (celles qui abritent par exemple ces employés invisibles qui viennent nettoyer les bureaux d'Issy ou qui logent les nounous gardant nos enfants).

À crier sur tous les toits que la gestion d'Issy était si bonne que nous réalisions des « bénéfiques »... notre excédent budgétaire de plus de 70 millions € a fait réfléchir quelques hauts fonctionnaires : à quoi sert-il que l'État verse des dotations à une commune dont les excédents sont tels qu'elle finit par perdre de l'argent du fait de l'inflation, même très faible. Dans un an, ces 70 millions € vaudront 69,3 millions actuels.

Tout le projet de fusion est justifié par ce seul appétit de l'argent. Mais, puisque tout est de la faute de ce gouvernement socialiste qu'ils aspirent à chasser en mai 2017, pourquoi saborder notre commune pour un malaise conjoncturel qui passerait dans 6 mois ?

Thomas Puijalon, Kathy Similowski, Vivien Julhès, Patrick Auffret (PS) et Fabienne Gambiez (UDE- Front Démocrate), conseillers municipaux de la liste Issy c'est possible !

Ce scrutin constitue un moment très fort de démocratie pour notre famille politique et il nous importe qu'il se déroule à Issy-les-Moulineaux dans les meilleures conditions.

Sur notre commune, 13, bureaux de vote seront répartis sur 7 sites :

- Espace Jeunes Anne Frank, 15, rue Diderot (2 bureaux de vote)
- École maternelle Renan - Préau, 23, rue Ernest Renan (2 bureaux de vote)
- École Élémentaire Les Épinettes - Atelier, 38<sup>bis</sup>, rue d'Erevan (2 bureaux de vote)
- École Maternelle Chabanne - Salle Polyvalente, 53-55, rue Pierre Poli (1 bureau de vote)
- École Louise Michel 2 - Salle Clavim, 34-36 rue du Docteur Zamenhoff (2 bureaux de vote)
- École Le Petit Train Vert - Salle Polyvalente, 23, rue Eugène Atget (2 bureaux de vote)
- École Maternelle Paul Bert 1 - Salle Polyvalente, 18, rue Paul Bert (2 bureaux de vote)

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h, sans interruption.

Important : pour savoir de quel bureau de vote vous dépendez, il suffit de consulter le site internet dédié [primaire2016.org](http://primaire2016.org) et de cliquer sur la rubrique « Où voter ».

Chaque électeur, rappelons-le, est rattaché à un bureau en fonction de son adresse d'inscription sur les listes électorales au 31 décembre 2015.

Ce site internet [primaire2016.org](http://primaire2016.org) contient par ailleurs toutes les informations utiles concernant l'organisation et le déroulement de ces élections.

Il ne nous reste plus qu'à vous donner rendez-vous les 20 et 27 novembre prochains !

La Majorité municipale

## OPPOSITION MUNICIPALE

## Passage de témoin

À la faveur du départ de ma collègue Lysiane Alezard, me voici nouveau conseiller municipal de la liste Issy pour tous. Elle part après 14 ans de mandat. Je lui laisse donc une dernière fois la plume. « Je démissionne parce que tel était l'engagement que j'avais pris, avec mes co-listiers communistes, front de gauche, écologistes, citoyens. D'autant qu'un mandat électif n'est pas une carrière. J'ai fait le choix personnel de déménager dans une autre commune, avec ma famille. À cet instant, je tiens à remercier les agents et directeurs de services de la ville, avec qui j'ai eu le plaisir de travailler tout au long de ces années. Lorsque j'ai intégré ce conseil municipal, en 2002, je m'en faisais une autre idée – un lieu de débat, respectueux des points de vue. J'ai vite déchanté et ce n'est pas cet aspect là que je vais regretter en quittant Issy. Je veux surtout souligner les très belles rencontres que j'ai faites ici, au quotidien. Des habitants qui pour beaucoup ne demandent qu'à intervenir et participer, à donner leur avis et à vivre dignement. Je suis fière d'avoir participé à de beaux combats pour la justice, la solidarité... jusqu'à notre liste dynamique et déterminée aux dernières municipales. Je vous souhaite à tous une bonne continuation et un bon courage à Laurent, qui ne s'en laissera pas conter ! »

Laurent Thibault, conseiller municipal, liste Issy pour tous, une ville humaine, durable, citoyenne

## OPPOSITION MUNICIPALE

## Votre sécurité devrait être leur priorité !

N'attendez pas d'être agressés pour soutenir ces français qui veulent un changement car eux ne peuvent s'offrir résidences « bunkerisées » et quartiers protégés des réalités. Nier la détresse de ceux qui vivent au quotidien la violence d'une mixité forcée vous expose tôt ou tard à vivre des situations dramatiques. Au mois d'octobre, le Parisien nous a ainsi rapporté les mésaventures de plusieurs riverains, victimes des exactions d'un trio isséen de « chances pour la France » qui n'a trouvé d'autre moyen de survie près de chez vous que le vol avec violence.

Pendant que l'insécurité s'étend en silence, à tous les échelons vos élus R'PS déploient leur astuce pour se protéger eux et leurs amis, des conséquences de leurs décisions passées : déstructuration des communes et création de postes de fonctionnaires de direction, opacité et moindre service public, rejet de la démocratie locale...

Au cœur de la crise, seuls les élus Front National gardent en tête que la priorité d'un responsable politique doit être d'assurer partout un cadre de vie sécurisé, seul source de liberté quotidienne.

Anne-Laure Maleyre, élue Front National – [maleyre.fn@gmail.com](mailto:maleyre.fn@gmail.com) - 06 65 86 46 92